

Conseillers en exercice : 23

Présents : 13

Votants : 18

OBJET :Modification Bail à ferme
ilot viticole
Commune/ROBERT
Guillaume à/c du
1/03/2026Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.**DELIBERATION N°2026-06****PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 06 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, VIGNE Christophe, SEVENIER-ALIVON Annick, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine, BILANCETTI Yann,**Excusés** : MM, EYRAUD Anne-Marie, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, AULNER Roselyne, FANTINI Sébastien, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie,**Procurations** : MM EYRAUD Anne-Marie à HEMMACHE Martine, BELLENGER Jacques à CHAUSSE Stéphane, CROS Isabelle à DUBOIS Sylvie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe**Absents non excusés** : MM. CLEMENT Pierre, COSSE Marie-Jeanne, DUSSOL Roxane, TAULEMESSE Karine*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Madame la Maire rappelle la municipalité a souhaité poursuivre la mise en valeur des parcelles pour l'exploitation du vignoble communal situé quartier Saint-Giraud.

Elle rappelle aussi que par délibération du 24 janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé le bail à ferme liant la Commune de Villeneuve de Berg et Monsieur Guillaume ROBERT, 68 rue de Varenne 07170 Villeneuve de Berg (Ardèche), pour une durée de neuf années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 01 février 2025 pour se terminer le 31 janvier 2034

Madame la Maire indique ce bail à ferme nécessite aujourd'hui d'être modifié afin de corriger une erreur sur le bail initial et après contrôle pour passage en Ecocert.

La modification apportée au bail initial est la suivante :

La Commune de Villeneuve de Berg donne à bail à ferme à Monsieur Guillaume ROBERT plusieurs parcelles de terrain à usage agricole qui figurent au cadastre sous les mentions suivantes :

Parcelle A 161 : 8 600m² de vignes et 4 200 m² de landes

Parcelle A 175 : 6 400m² de vignes et 3 690 m² de landes

Soit 15 000m² de vignes et 7 890 m² de landes, lieu-dit « Saint-Giraud ».

Le reste du bail est sans changement

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-APPROUVE la modification du bail à ferme présenté par Madame la maire ; bail annexé à la présente délibération

-AUTORISE Madame le maire à signer tous les documents correspondants à ce dossier

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 6 février 2026Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg